

LES SOIRÉES DU RÉAAP - PANTIN - 2018

10 décembre 2019

Seine-Saint-Denis

Les Soirées du Réaap

PANTIN

LES MOTS D'ACCUEIL

Au niveau d'un territoire, définir ce qui relève du champs de la parentalité c'est rassembler ce qui relève du droit commun, majoritairement dispensé par les services publics, de ce qui relève de politiques plus ciblées majoritairement portées par le secteur associatif. Ainsi les actions menées doivent se faire en concertation avec les services de la ville (Petite enfance Programme de Réussite éducative, centre social), les services départementaux (Protection maternelle et infantile, Aide sociale à l'enfance) et l'Éducation nationale. Les actions de soutien à la parentalité se développent, se diversifient et la cohérence entre toutes ces actions est devenue un enjeu prioritaire. La ville de Pantin a créé à la Manufacture un lieu de ressources pour les familles et les professionnels où se coordonnent les différents dispositifs de soutien à la parentalité. Je remercie la présence du Département et de la Caisse d'allocation familiale de Seine-Saint-Denis qui sont des acteurs pleinement impliqués à nos côtés. Je souhaiterais terminer en vous citant une phrase du sociologue Gérard Neyrand qui dit que « l'ensemble des professionnels doit se mettre à la rencontre des parents, à l'écoute de leur récit là où se dessine une diversité de façon de faire, de penser, de se positionner, de se vivre père et mère ».

Madine CASTILLO, Maire adjointe petite enfance et parentalité, Ville de Pantin

Je voudrais commencer par vous dire comme à chaque fois que j'ai participé à des soirées de ce type, ma joie, ma stupéfaction de découvrir autant de gens mobilisés sur cette question de la parentalité, qu'il s'agisse des professionnels, des bénévoles, des services départementaux, de ceux de la Caf ou de Profession Banlieue. Aux parents qui sont là, je veux dire combien je pense qu'il est important de vous accueillir et de vous remercier au nom de la collectivité que je représente ici, de votre engagement dans une recherche et dans une démarche qui ne va pas forcément de soi. La question de la parentalité est une question qui nous traverse tous, quelque soit notre situation ce n'est simple pour personne, quelque soit notre parcours de vie. Le Département participe au financement de différentes actions au côtés de la CAF. Ainsi, près d'une quarantaine d'actions ont été retenues cette année dans le cadre de l'appel à projet Réaap. Je voulais vous dire également que ce je trouve particulièrement intéressant dans la démarche dans laquelle nous sommes investis, c'est à la fois la place que les professionnels ont accepté d'investir qui n'est pas la place d'experts mais plutôt de facilitateurs, d'accompagnateurs, d'écoute. C'est aussi l'investissement de chacun et chacun d'entre vous, comme parent, parfois confrontés à des difficultés, à des questionnements, à des doutes et cette formidable capacité que vous avez pour retrouver en vous-même, les ressources permettant d'apprendre à surmonter les difficultés pour tenter de faire au mieux dans le rapport que l'on a avec nos enfants. Je trouve que cette démarche est tout à fait remarquable elle suppose que vous y consacriez du temps et de l'énergie. Par ma présence c'est un mot de remerciement que je voulais donc vous adresser à tous, parents et professionnels et vous dire à quel point c'est intéressant et enrichissant pour nous de vous voir si nombreux pour cette Soirée du Réaap, ce qui donne du sens à notre action.

Frédéric MOULSSI, Vice-président du Conseil départemental de la Seine-Saint-Denis

Pantin - 8 octobre 2018

- **Emplacement** : Accueil > Publications et Ressources > Les publications de Profession Banlieue > Les publications du Réaap Seine-Saint-Denis >
- **Adresse de cet article** : <https://www.professionbanlieue.org/Les-Soirees-du-Reaap-Pantin-2018>